

**Séance solennelle de rentrée universitaire**

**Institut Catholique de Paris**

**Paris, le 24 novembre 2011**

**Docteur Honoris Causa**

**Discours de Jacques Delors :**

***« L'Europe, une aventure spirituelle »***

Monsieur le Cardinal,  
Messeigneurs,  
Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs les Professeurs,  
Chères étudiantes, Chers étudiants,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très reconnaissant aux autorités ecclésiastiques et au Recteur de l'Université catholique de Paris de m'avoir décerné ce titre de Docteur Honoris Causa. Et comment ne pas être un peu gêné en entendant la laudatio prononcée par le Père Philippe Bordeyne, le Recteur. J'en retiens aussi cette onde de sympathie qui donne tout son prix à l'échange et à la connaissance de l'autre.

Mais, Monsieur le Recteur, c'est plutôt moi qui suis fier d'être accueilli par cette grande université catholique riche de ses onze Ecoles associées et par ce qui est la plus grande faculté de théologie francophone. Son esprit et son enseignement ont nourri nombre d'hommes et de femmes avec qui j'ai travaillé ou échangé, avec profit, durant ma vie professionnelle.

Le thème choisi pour cette conférence pourra vous paraître étrange et déplacé. En effet, traiter de l'Europe comme d'une aventure spirituelle au moment où une crise grave secoue l'Union économique et monétaire et où les égoïsmes nationaux s'affrontent avec l'impératif d'éteindre l'incendie qui menace la zone euro.

Je voudrais me débarrasser sans tarder des reproches d'ambiguïté en affirmant que personne n'a le monopole du spirituel. Mais j'ajoute immédiatement que les références qui bornent ma réflexion me rattachent à une approche chrétienne. Et pour justifier cette confrontation de spirituel avec cette histoire humaine, j'emprunterai cette réflexion à Monseigneur Dalloz :

*« Une véritable dimension spirituelle n'est pas davantage aujourd'hui qu'hier affaire de grands mots et de grands sentiments. Si le spirituel est lui-même charnel, il faut aussi que le charnel soit de quelque façon spirituel ».*

Le socle de cette réflexion est pour moi l'appel de Robert Schuman du 9 mai 1950.

A partir de là, comment définir une soixantaine d'années de construction européenne qui a connu des hauts et des bas ? Elle n'a jamais été, comme j'aime le répéter, un long fleuve tranquille : choc des souverainetés, choc des déséquilibres économiques et choc de la globalisation.

Les défis ainsi lancés ont été plus ou moins bien surmontés, sans que le fil de l'inspiration ne soit rompu.

Mais, sans doute, la crise la plus grave est celle que les Européens affrontent aujourd'hui. Et son examen est incontournable par rapport à notre sujet. Car le spirituel se loge dans les institutions, dans les règles du jeu, dans les politiques et surtout dans les pratiques.

Le doute s'empare alors de nous. Sommes-nous en train de vivre la fin ou la métamorphose d'une grande idée par le retour en Europe de la politique des Etats, ces « monstres froids » ? Ou bien ce projet a-t-il encore toute sa pertinence ? Soit parce qu'il correspond aux exigences de l'Histoire et de la globalisation, soit parce qu'il recèle en plus ce supplément d'âme qui transcende les activités humaines.

## **I. Au commencement étaient le pardon et la promesse**

L'idée de rassembler les peuples et nations d'Europe surgit dans les ténèbres des années 30. Elle sera la parole prophétique qui hélas n'empêchera pas les horreurs perpétrées par le racisme et par la guerre. Mais elle deviendra la petite fée Espérance au cœur du Congrès de la Haye de 1948 avec ce thème central « Plus jamais la guerre entre nous ». Les hommes et les femmes présents à cette réunion n'oublieront jamais cette sorte de serment, et beaucoup d'entre eux furent ensuite déterminants pour consolider la trajectoire vers une Europe unie.

Mais il fallait un geste plus fort, plus chargé de spiritualité. Et ce fut l'Appel de Robert Schuman du 9 mai 1950. Jacques René Rabier, un des pionniers de cette Europe, raconte qu'à la sortie de la conférence du 9 mai 1950, un journaliste aurait demandé à Robert Schuman : « *Mais Monsieur le Ministre, ce que vous proposez, c'est un saut dans l'incertain* ». « *Oui* », aurait répondu malicieusement Schuman, « *vous avez raison, c'est un saut dans l'incertain.* »

C'est, me semble-t-il, à Hannah Arendt que l'on doit l'explication la plus profonde de cet événement. Dans son ouvrage « La condition de l'homme moderne » de 1961 elle fait appel à l'Evangile, et plus précisément à Saint-Mathieu, pour étayer sa thèse :

*« Si vous pardonnez aux hommes leurs manquements, Dieu vous pardonnera aussi. »*

Et de lier ainsi le pardon et la promesse. *Le pardon* qui n'est pas l'oubli, car sans mémoire on ne peut concevoir ni construire un avenir. *La promesse* pour que l'autre ne s'enfoncé pas, après ses crimes, dans le désespoir et le désir de vengeance.

Qui pourrait contester la haute portée spirituelle de cet appel. Cette réconciliation entre l'Allemagne et ses adversaires d'hier ne plaisait pas à tout le monde. Il y avait trop de mémoires tragiques, trop de rancœurs, trop d'idées de revanche. Mais la force spirituelle l'emporta.

Il s'ensuivit de nombreuses initiatives pour donner un contenu à cette communauté européenne. Certains échouèrent comme la Communauté européenne de Défense ou comme la traduction constitutionnelle d'une Europe politique. Et finalement, il fallut commencer par l'économie et, à vrai dire, nous n'en sommes pas encore vraiment sortis aujourd'hui.

Mettre en commun le charbon et l'acier, les nerfs de la guerre à cette époque. Construire des institutions capables d'intérioriser une authentique coopération entre les pays membres. Ce fut la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, la CECA.

Robert Schuman voyait loin et large quand il justifiait sa proposition :

*« L'Europe a besoin de mieux vivre, en mettant en commun la plénitude de ses ressources. Elle doit devenir une entité agissante, consciente de ses particularités et s'organisant en vue de ses besoins et de ses possibilités propres, dans un monde qui cesse lui-même d'être une masse informe et confuse. »*

Deux autres traités eurent pour objet essentiel d'approfondir l'intégration économique : le traité du Marché Commun (1957) et le Traité de l'Acte Unique (1987) lequel allait plus loin dans le domaine de la solidarité et tentait de jeter les bases d'une politique étrangère commune.

Les débats portaient sur la réalisation de ce marché unique, l'approfondissement des politiques communes – dont l'agriculture, l'aide aux régions en difficulté ou en retard - et bien entendu sur la contribution financière de chaque Etat membre aux dépenses communes...

Mais que devenait le petit caillou blanc posé par Robert Schuman sur le chemin de l'Histoire ?

Alors, Président de la Commission européenne, je pris l'initiative de consulter tous les courants spirituels, y compris la Fédération des non-croyants. J'espérais ainsi nourrir l'inspiration

initiale. Au point qu'en 1992, recevant le Président de l'Eglise évangélique d'Allemagne, Karl Engelhardt, je lançais un appel à toutes les consciences en ces termes : « Si dans dix ans, nous n'avons pas réussi à donner une âme, une spiritualité à l'Europe, nous aurons perdu la partie. »

Mon successeur, Jacques Santer, poursuit en insistant sur le fait que les questions auxquelles sont confrontées les responsables politiques (je le cite) « *portent de plus en plus souvent sur le sens, l'orientation spirituelle et la dimension éthique de l'unification européenne et des politiques mises en œuvre dans ce contexte.* »

Un programme « une âme pour l'Europe » fut créé pour financer des initiatives de réflexion et d'incitation à donner un sens à cette aventure collective.

Du spirituel dans le charnel, pour reprendre l'expression de Monseigneur Dalloz. On le retrouve dans deux textes adoptés par le Conseil européen : la déclaration sur les droits des travailleurs de 1989 et la Charte des Droits fondamentaux qui constitue désormais le préambule des Traités européens.

Le Parlement européen espérait que cette Charte « *contribuerait à la définition d'un patrimoine collectif de valeurs et de principes ainsi qu'à un système de droit fondamentaux au sein duquel se reconnaîtraient les citoyens et qui inspirerait la politique de l'Union.* »

## **II. Mais la construction européenne ne fut jamais un long fleuve tranquille**

Chercher la paix et la justice dans les comportements, dans les règles du vivre ensemble, dans les institutions. C'est à quoi nous invite Benoît XVI dans son Encyclique « Dieu est amour ».

« *La justice est le but et aussi la mesure intrinsèque de toute politique. La politique est plus qu'une simple technique pour la définition des ordonnancements fiables : son origine et sa finalité se trouvent précisément dans la justice et cela est de nature éthique.* »

Effectivement, les fondements de l'Union européenne visent à porter des institutions protectrices des droits humains, ce qui est l'impératif premier de la justice.

L'esprit de justice doit aussi inspirer l'exercice en commun d'une partie de la souveraineté, une répartition claire des compétences entre l'Union et les Etats membres, avec le souci de la subsidiarité, et la création d'une Communauté de Droits sous le contrôle de la Cour de Justice. Mais il

y a également de la responsabilité démocratique qui implique autant le niveau européen (et donc les pouvoirs de co-décision du Parlement européen) que le niveau national, lequel devrait s'emparer de toute question d'intérêt européen pour faire débat avec les citoyens, notamment au sein des parlements nationaux.

Cet énoncé des traités peut paraître satisfaisant sur le papier. Encore convient-il que responsables et citoyens le fassent vivre.

Sans vous lasser avec le rappel de toute l'histoire de la construction européenne, je voudrais mettre en exercice quelques difficultés essentielles.

Tout d'abord, le choc des souverainetés. L'intégration européenne se construit dans la tension. Ce fut la politique de la chaise vide pratiquée par le Général de Gaulle, face aux débordements du courant le plus fédéraliste. Et par conséquent, jusqu'en 1987 (l'Acte Unique) la généralisation du vote à l'unanimité qui était un obstacle à la réalisation du marché commun, décidé en 1957. La sortie par le haut fut donc l'adaptation du vote à la majorité qualifiée pour permettre la réalisation de l'objectif 92 : le marché unique.

Mais le progrès institutionnel n'était pas suffisant. Je n'en veux pour illustration que la crise provoquée en Europe par l'abandon par le dollar de l'étalon-or et par la hausse vertigineuse du prix du pétrole. Ces premières années de la décennie 70 furent parmi les pires que connut la construction européenne. Chaque pays tirait de son côté jusqu'au moment où fut créé le Système monétaire européen, en 1979. Ce bond en avant ne fut pas le résultat d'un bon système institutionnel qui aurait conduit à une concertation approfondie entre les Etats membres. Ce fut la vision des dirigeants de l'époque. Leur initiative transcenda des situations nationales très divergentes, les vues à court terme, pour créer un système fondé sur les convergences nécessaires et les disciplines communes en matière économique et monétaire.

Un exemple que les responsables d'aujourd'hui devraient méditer.

Vous retrouverez à chaque épisode de l'histoire de l'intégration européenne cet éternel débat sur les rôles respectifs des institutions et des hommes.

La Communauté européenne allait alors subir, en 1992, un premier choc monétaire. Elle le surmonta en aménageant les règles du Système monétaire européen.

La Communauté européenne devait ensuite gérer la désagrégation spectaculaire de l'Europe de l'Est sortant de la nuit du totalitarisme pour emprunter les chemins de la liberté. Quel bonheur pour tous les Européens, quel défi pour que l'Ouest soit à la hauteur des espérances nourries par l'Est. Beaucoup fut accompli grâce à la promptitude et à l'importance de l'aide apportée par la Communauté.

Revenant au traité de Maastricht, où, à la demande des Anglais notamment, on abandonna le si beau terme de « Communauté » pour le plus banal, l'« Union ». La suite des événements démontra hélas que ce changement allait au delà du nominal pour révéler les réticences à l'intégration des peuples dans une Europe unie et rassemblée par les mêmes valeurs et surtout les mêmes finalités.

On doit cependant à ce traité la création d'une monnaie unique – une vraie révolution – et des avancées dans les domaines du droit civil et de la politique des citoyens. Sans oublier l'avancée démocratique que constitue la codécision législative entre le Conseil des Ministres et le Parlement européen qui s'en est saisi pour accroître son influence politique et faire mieux connaître la grande qualité de ses débats.

Cette Union allait alors affronter un challenge historique avec la mondialisation, et subir un assaut terrible, depuis 2008, avec la crise financière mondiale.

La globalisation voit l'Occident challengé par de nouvelles puissances émergentes. Au moment même où s'affirme la domination de l'idéologie néo-libérale basée sur le marché roi et le triomphe insolent de la finance. L'Union européenne n'a pas encore trouvé les bonnes parades.

Le choc culturel met profondément en cause la suprématie de l'Occident, de sa façon de penser et d'agir. Les Européens n'en sont pas encore conscients.

Et plus fondamentalement encore, ne s'agit-il pas d'un choc des vitalités ? Avons-nous toujours les forces nécessaires, spirituelles et matérielles, pour affronter ce monde de compétition, de l'affirmation du droit de vivre pour chacun, alors que les retombées négatives de l'activité humaine sur l'environnement se font de plus en plus pressantes.

Face à ces défis, certains parlent de l'indispensable puissance pour y répondre, d'autres mettent l'accent sur la générosité et l'ouverture aux autres civilisations.

Mais n'est-il pas essentiel que notre Europe soit à la fois puissante et généreuse ?

### III – En effet, un défi majeur au cœur de la crise la plus grave

Lorsque les Européens décidèrent de passer de la réalisation d'un marché unique à l'adoption d'une monnaie unique, ils avaient bien le sentiment qu'il s'agissait d'un saut radical.

On en voyait bien les raisons : perfectionner l'intégration économique, faciliter les voyages des personnes et les transferts des capitaux, renforcer les atouts de l'Union européenne dans ses relations et négociations avec le reste du monde. Certains, parmi les plus militants de la cause européenne, y voyaient aussi le passeport vers l'union politique. Personnellement, je ne partageais pas ce point de vue, en considérant les obstacles jusqu'alors insurmontables que se dressaient devant toute tentative de politique étrangère commune.

Mais l'élan spirituel donné par les pères de l'Europe n'allait pas jusqu'à la suppression des barrières de la souveraineté nationale, du poids de l'Histoire et des traditions diplomatiques différentes.

En raison de sa force symbolique, de son accessibilité, la monnaie unique pourrait participer, aussi paradoxal que cela puisse paraître, à l'élan spirituel. Car elle est par essence un bien commun dont le sort détermine non seulement le degré de puissance de l'Union, mais aussi les conditions et le niveau de vie des Européens.

Pour bien en évaluer le caractère stratégique, il convient de rappeler que la relance de 1985 et son traité, l'Acte Unique, prenaient acte des limites aux transferts de souveraineté vers l'Union et étaient, par conséquent, fondés sur un triptyque.

La **compétition** qui stimule (par le marché et les régulations qui doivent l'encadrer), la **solidarité** qui unit (par les politiques de cohésion économiques et sociales), la **coopération** qui renforce.

En étroite liaison avec le sujet de cette conférence, je n'insisterai jamais assez sur le lien entre la dimension spirituelle et l'esprit de coopération. J'y reviendrai d'ailleurs. Or, la coopération fut et demeure le chaînon manquant, ce qui explique en grande partie la crise de l'euro.

Puisque le passage à la monnaie unique ne s'accompagnait pas de la création d'une entité politique européenne responsable de sa gestion, la réussite de l'entreprise dépendait non seulement des règles définies par le traité mais surtout de la volonté et de la capacité des gouvernements à orienter leurs propres politiques vers une convergence. Celle-ci devait assurer à la fois la solidité et la

stabilité de l'euro, la réalisation des objectifs économiques et sociaux de l'Union économique et monétaire.

Pour le dire en termes simples : l'UEM devait marcher sur ses deux pieds : le monétaire, avec une Banque centrale indépendante, et l'économique, grâce à une coopération efficace entre les pays membres. C'est la raison pour laquelle j'avais plaidé en 1997 pour un pacte de coordination des politiques économiques qui, avec ses règles propres, aurait flanqué le pacte de stabilité monétaire.

Cette proposition ne fut pas retenue pour des motifs divers qu'il serait inopportun de commenter ici. Certes, durant les dix premières années de son fonctionnement, l'Union économique et monétaire put afficher des résultats honorables en matière de croissance et d'inflation. Mais sans que la zone puisse rattraper son retard en matière de compétitivité, face à la concurrence des pays émergents et à l'impact de la puissance américaine.

J'osais à l'époque, c'est-à-dire en 1998, cette formule : « L'euro protège mais ne stimule pas ». Et j'ajoutais : « il nous protège même de nos bêtises ».

En d'autres termes, l'instance responsable, le Conseil des Ministres de l'euro, n'a rien vu venir, ni de la montée explosive de l'endettement public en Grèce, puis dans d'autres pays, ni de la croissance de l'endettement privé, en Irlande, en Espagne, en Italie. Autrement dit, dans l'euphorie et la folie du néo-libéralisme financier, on assistait en Europe à une distorsion de même type que celui, d'une toute autre ampleur, vécue aux Etats Unis et qui allait conduire à cette crise mondiale.

J'ai toujours affirmé qu'il s'agissait là, de la part des Conseil des Ministres, d'une faute morale, de l'oubli de l'héritage du vouloir vivre et agir ensemble, précisément pour le bien commun.

Dès lors, l'euro vit au bord du gouffre. Les gouvernements n'ont pas accepté cette idée de responsabilité morale entraînant une responsabilité politique. Depuis trois ans, ils interviennent trop tard ou bien ils agissent trop peu. Tout aussi grave, ils nous abreuvent de déclarations non coordonnées, ce qui n'aboutit qu'à la cacophonie qui affole les marchés, nourrit la spéculation et remplit les citoyens d'inquiétude et de scepticisme.

D'où des dérèglements institutionnels, un abandon de la méthode de travail qui avait fait le succès des périodes dynamiques de la construction européenne, et tout récemment une prise de pouvoir par le couple franco-allemand.

Tant qu'il s'agit d'éteindre le feu, on ne peut qu'espérer le succès des dernières initiatives. Mais après, il faudra reconstruire, ébaucher un autre système. D'où la flambée d'initiatives ou plus simplement de discours plaidant pour une réforme institutionnelle. Certains en parlent légèrement, notamment en France, où on n'a pas pris conscience des abandons de souveraineté qu'une telle réforme impliquerait dans les domaines budgétaires et fiscaux, mais aussi économiques et sociaux.

C'est dans le même esprit que je voudrais évoquer toute opération de mutualisation entre les Etats membres, ce qui n'est, après tout, qu'un approfondissement de la coopération. Celle-ci nous conduit alors vers un partage certes limité des risques et des opportunités, en contrepartie – là encore - de disciplines communes. Il peut s'agir d'une mutualisation partielle des dettes souveraines ou des budgets des Etats membres, ou encore de l'émission d'obligations européennes offrant le double avantage de la garantie de l'Union et d'un coût d'emprunt plus faible que celui que les Etats membres de l'Union supportent chacun de leur côté.

#### **IV – Il ne faut pas oublier pour autant les responsabilités propres de chaque Nation**

A trop se focaliser sur le projet européen, on risque d'en faire un remède miracle, alors que nos autorités nationales ont tourné le dos à certaines exigences de gestion et de solidarité. Et donc à l'élan spirituel.

Le Cardinal André Vingt-Trois vient de nous le rappeler avec force :

*« Séparer le spirituel du social revient à céder à un certain fatalisme », concluant que « si l'on ne peut pas changer la société, il ne reste donc plus qu'à prier ».*

La solidarité, tout d'abord, doit aussi se concrétiser entre les générations. Dans un Livre blanc soumis en 1993 au Conseil européen, j'avais dénoncé la propension des responsables à régler entre eux leurs problèmes de pouvoir et de répartition des fruits de l'activité collective, sans se préoccuper de la jeunesse et donc de l'avenir. C'est bien là que se situe le mal de l'endettement car il fera peser sur les nouvelles générations un poids excessif et démobilisateur.

Nous en sommes là, et devons affronter le double défi de la solidarité et de la justice.

Pouvons-nous surmonter cette difficulté centrale, en oubliant deux impératifs ?

Le premier est celui du dialogue social. Beaucoup de spécialistes m'avaient trouvé trop idéaliste lorsque j'avais, dès mon arrivée en 1985 à la Commission, invité patronats et syndicats à discuter sérieusement des objectifs susceptibles d'être assignés à la Communauté européenne. La réussite de ce dialogue social contribua à l'élan donné à la relance européenne. Pour une raison plus fondamentale : la vie démocratique repose sur deux piliers, celui de nos institutions centrales et décentralisées, et celui de la concertation et de la négociation entre les acteurs économiques et sociaux, et entre eux et le pouvoir politique.

Il suffit de voir le succès des réformes accomplies dans les pays nordiques pour se rendre compte de l'utilité démocratique et économique du dialogue social.

On aurait tort de l'oublier, tant au niveau européen qu'au niveau national, en se reposant sur la facilité des rapports de forces, rapports peu favorables en cette période au monde du travail.

Le second impératif concerne l'avenir de nos systèmes de protection sociale, leur poids financier est croissant compte tenu de l'évolution démographique et du progrès de la médecine. Or, il faut les préserver. Ils constituent une dimension essentielle du modèle européen. On ne peut plus compter sur un peu plus d'endettement, chaque année, pour repousser les adaptations nécessaires. Ce n'est et ce ne sera pas facile. Mais l'élan spirituel doit nous aider à trouver les solutions qui concilient la couverture des risques pour tous et l'attention portée aux plus démunis et aux moins chanceux. Et de mieux associer responsabilité collective et responsabilité individuelle.

Mais, surtout, comment combiner cet effort nécessaire de consolidation des dépenses publiques avec le soutien d'une activité économique ? La voie d'un nouveau développement s'impose, plus respectueux de la nature et des temps de l'homme : Un modèle donnant à chacun la capacité, et, par l'éducation, le passeport de la réussite – et un emploi, un travail, élément fondateur de la dignité humaine.

A chaque pays de s'atteler à la tâche, en tenant compte des traditions, de l'héritage du *welfare state*, des perspectives démographiques. Dans ces conditions, quel objectif redoutable que de trouver un cadre acceptable au niveau de l'Europe, et en premier lieu au niveau de l'Union économique et monétaire. Autrement dit, une action européenne qui, par ses politiques et ses interventions, apporte ce supplément d'activité indispensable pour ne pas tomber de l'illusion dangereuse des déficits dans l'atonie économique et sociale.

Mais l'urgence est là. Et les clés de la réussite sont liées à cet élan spirituel, par une coopération franche et efficace, par une mutualisation partielle des données financières, par un élargissement et un renforcement des politiques communes. Je limite mes commentaires techniques simplement pour souligner le véritable enjeu qui est lié au sens à donner à l'aventure européenne. C'est pourquoi l'esprit de coopération est central pour l'avenir de l'Europe. A supposer même que de nouveaux abandons de souveraineté soient acceptés et mis en œuvre, rien de grand ne sera possible sans que ne revive l'esprit fondateur, le choix en faveur des valeurs fondamentales de l'Europe, l'aptitude à vivre et à travailler ensemble – la conciliation - si bien réussie à divers stades de cette histoire de 60 ans, entre l'idéal et la nécessité, la puissance et la générosité.

Et de me tourner vers l'un des animateurs du Congrès de La Haye, Denis de Rougemont.

*« La vocation de l'Europe », affirmait-il, « se définit clairement. Elle est d'unir ses peuples selon leurs vrai génie qui est celui de sa diversité et dans les conditions du vingtième siècle qui sont celles de la communauté, afin d'ouvrir au monde la voie qu'il cherche, la voie des libertés organisées. »*

Il nous invite donc, dans les conditions de ce début du XXIème siècle, à confirmer la pertinence du projet européen.

## **V – Confirmer la pertinence du projet européen**

En présence de toutes les difficultés que rencontre l'aventure européenne, on en vient à se demander si le projet n'est pas dépassé par l'évolution radicale que nous vivons.

Il est vrai que l'Occident est de moins en moins le centre du monde, ce qui engendre des peurs et des replis sur soi dont s'alimentent le populisme et une forme - hélas répandue - de nationalisme rampant.

Il est vrai, même si cette analyse est contestée, que nous vivons au temps de l'individualisme exacerbé, favorisé par le recul des religions, la société de consommation des images, le culte de l'instantané, c'est à dire une société trop émotionnelle.

Sans doute, aurez-vous noté que cet individualisme coïncide avec l'époque du marché roi et juge de tout. L'esprit de compétition – sans doute nécessaire – envahit toute la vie économique et

sociale, pollue le système éducatif et renvoie dans les oubliettes du passé tout projet collectif et porteur de sens. Et en premier lieu, porteur de solidarité, de l'esprit de solidarité, comme le rappelle le Cardinal André Vingt-Trois :

*« C'est donc d'abord l'éducation à la solidarité qui construit la paix. La contrainte peut être un moyen nécessaire pour accompagner les progrès de l'intégration à la vie sociale. Elle ne saurait s'y substituer en aucun cas. »*

Ce tableau, brossé à grands traits, est trop systématique et pourrait incliner au pessimiste, j'en conviens. Mais il met l'accent sur certaines des causes du malaise contemporain et donc sur les difficultés de faire l'Europe. Et pourtant, tout se tient. Il y a un rapport étroit entre réforme sociale et relance du projet européen. L'Europe est le continent où a toujours été recherché un équilibre entre la société et l'individu, entre solidarité collective et responsabilité individuelle. Ce qui se traduit, dans la grande majorité de nos pays, par une dialectique positive entre les autorités publiques et les marchés, entre les règles communes et l'exercice des libertés individuelles.

Ce modèle est bousculé par les mutations du monde et par les excès du libéralisme. Mais ses fondements demeurent valables, inspirés par le judéo-christianisme, par la pensée grecque et son apport à la démocratie, par le droit romain. Puis, plus tard par la Réforme, les Lumières et la Révolution.

Le projet européen nous fournit l'argument pour éviter le repli excessif de l'individu sur lui-même et le retour au nationalisme des « monstres froids ». Mais une Europe fidèle au meilleur d'elle-même, comme le propose Vaclav Havel :

*« La mission de l'Europe n'est plus et ne sera jamais plus, de gouverner le monde, ni d'y répandre par la force sa représentation du bonheur et du bien, ni de lui inculquer sa culture, ni même de lui donner des leçons. La seule mission pertinente est d'être le mieux elle-même, c'est-à-dire ressusciter et projeter dans sa vie ses meilleures traditions spirituelles et ainsi contribuer à créer un nouveau mode de coexistence au niveau mondial. »*

Il y eut des périodes où on pouvait parler, selon la ligne de Vaclav Havel, du rêve européen. Faut-il rappeler l'heureux moment où des pays sortant de la dictature et faisant l'apprentissage d'une nouvelle démocratie rejoignaient la Communauté européenne : la Grèce, puis l'Espagne et le Portugal ? Faut-il répéter que ce fut un bonheur d'accueillir les peuples sortant de la dictature de la

communiste et bolchevique ? Ne convient-il pas de souligner l'influence qu'eut la parole de Jean Paul II sur cette évolution, et de ne pas négliger l'attrait de la Communauté européenne ?

Ne serions-nous plus capables de tels élans ? La vigilance est en tout cas de mise, car le projet européen remet constamment son titre en jeu.

En octobre 1989, alors que la construction européenne était en plein dynamisme, je faisais part de mes craintes en parlant aux étudiants du Collège de Bruges, et en répondant à ceux qui, Outre-Manche, s'alarmaient de cette réussite. Je plaidais pour unir des peuples, associer des nations, développer son sentiment d'appartenance et j'ajoutais : « Si l'on refuse cela, alors la construction européenne échouera, les égoïsmes nationaux répondront le dessus parce que notre communauté n'aura pas conquis ce supplément d'âme et cet enracinement populaire sans lesquels toute aventure humaine est condamnée à l'échec. »

Nous, les Européens, ne sommes qu'au milieu du gué. Nous avons quitté le rivage de la vieille Europe minée par ses guerres civiles et menacée de perdre toute influence, pour tenter d'accoster à l'autre rivage, celui d'une Europe puissante et généreuse, à la fois exemplaire dans ses modes internes d'organisation et de relation. Et le monde quant à lui, s'est éloigné du rivage de l'après-guerre pour aller d'une manière chaotique, vers le rivage du village planète.

Notre ambition doit donc être de dire définitivement non au déclin moral et politique et de retrouver la bonne boussole, c'est-à-dire le véritable sens de l'activité humaine.

Sans cet élan spirituel, rien de grand ni de durable ne pourra être accompli. La petite fille Espérance est toujours là, avec son trésor fait de paix, de compréhension mutuelle et de solidarité pour toute l'Humanité.

Pour conclure je vous pose la question : Serons-nous demain assez nombreux et assez déterminés pour recueillir et faire fructifier cette Espérance ?